

Les Temps du social

Bulletin de l'APREHTS

Travail social et vie de la Cité

L'année écoulée a été importante pour notre association. Le colloque du 1^{er} et 2 décembre 2005 sur les pratiques de terrain des travailleurs sociaux a réuni 17 communicants et une soixantaine de participants. Dans le bulletin précédent nous avons tiré les premiers enseignements de ces deux journées de travail. Nous espérons pouvoir publier les articles dans un délai raisonnable. Nous souhaitons par ailleurs que de jeunes chercheurs s'intéressent au travail social. Non seulement parce que le thème offre de nombreuses possibilités de recherche, mais aussi parce qu'il est un bon observatoire de la vie sociale.

C'est sur ce thème que nous sommes intervenus lors des journées organisées à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme les 19 et 20 mai 2006 par le groupe de recherche « Femmes Méditerranée ». L'engagement de Madame Gautier Gondran, bourgeoise marseillaise du premier tiers du XXe siècle, montre à quel point l'action sociale est insérée dans la vie de la cité. En créant l'association « Art et Charité », Madame Gautier Gondran a lié une action sociale auprès des enfants des quartiers pauvres et la sauvegarde du patrimoine architectural de Marseille. Cette œuvre originale, dont l'ampleur est restée longtemps méconnue, montre à quel point l'action sociale, notamment à ses débuts, a pu être liée à la vie de la cité. Ce travail sera publié dans un ouvrage collectif de « Femmes Méditerranée » en 2007.

Récemment dans notre bulletin, nous avons apporté des éléments d'histoire sur la période de la guerre d'Algérie et ses conséquences sur l'action sociale. Là aussi, le lien entre l'histoire de la cité et l'histoire du travail social est présent : les interrogations sur les choix politiques et éthiques ont traversé, sous diverses formes, tous les secteurs de la société française.

Comme nous l'avons fait dans les bulletins précédents, nous nous permettons de rappeler que la conservation des archives est une nécessité pour l'histoire. Sans documents, il n'y a pas d'histoire. Les destructions sont d'autant plus dommageables que, comme nous avons essayé de le montrer, cette histoire du travail social dépasse le cadre corporatif et intéresse la société tout entière. Avant d'écrire l'histoire il est donc nécessaire de songer à conserver les traces du passé. Il faut souligner que les dépôts de documents peuvent s'effectuer aux Archives départementales, cette démarche est facile à réaliser. Rappelons également que les droits de consultation obéissent à des règles très restrictives. Une interdiction ne peut être levée que par une autorisation des institutions qui ont produit le document. Conservons les traces du passé pour préparer l'avenir !

**Paul Allard, professeur Université de la Méditerranée
Président de l'Association Provençale de Recherche en Histoire du Travail Social**

Le service des Enfants Assistés dans les Bouches du Rhône au début du XX^{ème} siècle

Une rencontre fortuite avec un ancien pupille de Marseille placé dans l'Ardèche, nous a amenés à réfléchir sur la prise en charge de ces enfants. Peut-être un jour, ce monsieur nous confiera t'il son histoire, à l'instar du chanteur Hervé Vilard, lui même, enfant de l'Assistance, qui vient de publier un livre, intitulé « L'âme seule »¹. En attendant ce témoignage nous utiliserons nos sources pour retracer à travers un temps relativement récent quelques moments du service des enfants assistés à Marseille.

De tous temps les enfants abandonnés ont été pris en charge par les hôpitaux puis confiés à des nourrices de préférence à la campagne. Cependant, c'est seulement au XIX^{ème} siècle que les pouvoirs publics commencent à se préoccuper de ces enfants dont la mortalité atteint des chiffres très élevés. De nombreuses lois sont votées , en particulier un décret du 31 juillet 1870 confie leur surveillance à des Inspecteurs et sous –inspecteurs qui plus tard seront remplacés par les Assistantes sociales², la loi du 23 décembre 1874, dite loi Roussel qui indique que « tout enfant de moins de deux ans, placé moyennant salaire , en nourrice, en sevrage ou en garde, hors du domicile de ses parents, devient par le fait, l'objet d'une surveillance de l'autorité publique ayant pour but de protéger sa santé et sa vie » . Plus tard, la loi du 5 avril 1884 organise la répartition des dépenses. L'Etat est chargé des frais de surveillance et d'inspection, les dépenses intérieures et extérieures étant acquittées sur le fonds du budget départemental auquel est attribué certaines ressources énumérées dans l'article 5 de la loi du 5 mai 1869, parmi lesquelles figure le contingent des communes.

Structures. Fonctionnement du service

A Marseille quelle est la situation des enfants assistés au début du Xx^{ème} siècle ? Ils sont répartis en trois groupes :

1. les enfants dits secourus ou en dépôt
2. les enfants en garde
3. les enfants trouvés, abandonnés, orphelins, pauvres, maltraités.

L'hôpital de la Conception reçoit des enfants d'origine multiples, en provenance soit du Bureau d'admission de l'Hôtel Dieu qui remplace le Tour depuis 1872, soit du Bureau ouvert après la loi de 1904 où l'on vient les déposer ou les abandonner. Qu'est ce que le Tour ?

Napoléon 1^{er} institua par un décret du 19 janvier 1811, pour chaque arrondissement de l'Empire, un Tour et un hospice où les nouveaux-nés seraient reçus. Dans les Bouches du Rhône, quatre Tours : Marseille, Aix, Arles, Tarascon. En 1863, il ne reste plus en France qu'un seul Tour, celui de Marseille. A partir du 15 juillet 1866, une surveillance est organisée. La personne qui dépose l'enfant doit justifier de son identité et de celle de l'enfant, de son domicile, car parallèlement aux bureaux d'admission et services de secours aux filles-mères, le département ne prend à sa charge que les enfants lui appartenant³.

Parmi ces enfants, certains viennent directement de la ville, les autres sont nés à la Maternité ou à la Clinique obstétricale. Quelques uns viennent des salles de l'hôpital où leur mère,

¹ Hervé Vilard. 2006 *L'âme seule* Paris Editions Fayard

² Protection des enfants trouvés à Marseille .Mmes Fontan, Laurent., Toussaint, Reynier

³ Archives départementales. Brochure 2423. Suppression des Tours

malade, ne peut les nourrir. La crèche se compose de 54 lits de nourrices, 54 berceaux pour les enfants nourris au sein, 28 berceaux pour les enfants nourris au biberon.

A leur entrée, ils sont confiés autant que possible aux nourrices sédentaires. Ceux qui ne sont pas suspectés de maladie contagieuse sont nourris au biberon. Une visite quotidienne et une pesée hebdomadaire sont pratiquées régulièrement. Lorsque l'état de santé le permet, les enfants sont portés sur la liste des « prêts au départ » et confiés à des meneuses en direction des centres nourriciers extérieurs. Ces centres sont situés dans l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, les Hautes et Basses Alpes, éloignés de Marseille et d'un abord difficile. L'hiver, le transport devient dangereux et le séjour à la crèche se prolonge, entraînant un encombrement. Plusieurs médecins se sont penchés sur cette question, proposant le rapprochement des centres nourriciers car, plus les enfants voyagent longtemps, plus ils sont exposés aux refroidissements et à une alimentation défectueuse. La mortalité chez ces enfants est très élevée : « Conçus par des parents alcooliques, tuberculeux, syphilitiques, ils naissent souvent prématurés, portant une hérédité morbide. Souvent la mère a souffert pendant la grossesse de privations, d'angoisses morales et les enfants sont nés chétifs »⁴. Le département des Bouches du Rhône est l'un de ceux qui sont les moins favorisés relativement aux enfants assistés. Leur mortalité est si grande que dans toute la France, on n'en trouve pas une semblable⁵. Voici quelques chiffres :

Années	Nombre d'enfants assistés	Nombre d'enfants assistés morts	Pourcentage enfants assistés morts
1900	657	271	41,8 %
1901	595	259	43,5 %
1902	623	295	47,3 %
1903	621	302	48,6 %
1904	653	317	48,5 %
1905	713	387	54,2 %

Les médecins s'interrogent : « En présence d'un tel désastre, nous nous sommes demandés si cela était possible et s'il n'y avait pas là une erreur »

En 1907, au dépôt des enfants assistés, la mortalité a encore augmenté en raison de l'encombrement. Il faut cependant attendre encore trois ans pour que le Conseil Général, ému par cette situation se décide à créer une crèche autonome au collège Belsunce. Des rivalités surgissant entre Mairie et Préfecture, le projet est abandonné et le Conseil Général opte pour l'acquisition du collège St Ignace situé rue St Sébastien. Le 12 septembre 1914, Poincaré signe un décret déclarant d'utilité publique l'installation de divers services départementaux d'assistance dans cet ancien collège, mais le transfert des enfants ne pourra être réalisé, l'autorité militaire ayant réquisitionné les lieux pour les transformer en hôpital auxiliaire. En 1920, enfin, le projet peut se mettre en place. La Ville doit transférer de l'ancien collège Belsunce, la crèche des enfants assistés et le service de l'Assistance publique. Le collège St Ignace reçoit également les 220 pupilles de l'asile dépositaire de Ste Marguerite, l'Asile ouvrier pour femmes enceintes et les bureaux d'Inspection. La répartition des locaux est ainsi réalisée : service des nourrices : 5 salles avec 50 lits et 50 berceaux ; dortoirs. 15 salles pour 90 enfants ; infirmeries. 4 salles ; isolement. 4 chambres ; cuisines : 10 ; stérilisation du lait : 2 salles⁶

⁴Brochure 17 461 1907. Le service des enfants assistés à la Conception. Dr d'Astros

⁵ Idem

⁶ Série 1N.276 Archives départementales

Au mois d'avril 1918, un projet commun au Conseil général et au Conseil Municipal est élaboré. Il s'agit de la création d'un orphelinat laïque départemental. Le 18 septembre 1918, le château de Fontainieu à St Joseph est acheté dans le but « de préparer une génération saine, vigoureuse et ardente »⁷. Il a été tenu compte tout particulièrement, tant dans l'aménagement de l'établissement que dans l'implantation, d'une hygiène raisonnée, d'une évolution facile et d'une répartition rationnelle des divers services. L'orphelinat est prévu pour 200 enfants, répartis en trois groupes : garçons, filles, tout-petits avec une école maternelle. Les enfants sont admis entre 3 et 18 ans et doivent être domiciliés dans les Bouches du Rhône. Ils doivent être orphelins de père et de mère, orphelins de père ou de mère, enfants naturels, abandonnés ou dont les parents sont en instance de divorce, pupilles de la Nation. Le personnel est composé comme suit : un surveillant général, un infirmier diplômé d'Etat, une surveillante infirmière, des surveillants nommés par le Conseil Général, un ménage de concierges, un cuisinier et des aides, un buandier et une buandière, un jardinier, un chauffeur spécial pour le calorifère, lequel devient jardinier pendant la belle saison. Cet orphelinat ouvrira au mois de janvier 1925, avec 300 lits

Entre 1920 et 1923, 4313 enfants sont reçus au service des enfants assistés. Au 31 décembre 1923, on en dénombre 2499 dont 932 sont confiés aux nourrices de Gap, 325 à Serres, 437 à Nyons, 825 à Aubenas⁸.

Au début des années 20, la mortalité infantile chez les enfants assistés de 0 à 1 an est en augmentation, 68,41% alors qu'elle était de 40,43% en 1913. A la crèche on note une insuffisance d'enfants nourris au sein. Les filles-mères qui restent à la crèche peuvent rarement nourrir un second enfant. Mais petit à petit, les conditions de vie meilleures, le respect des lois d'hygiène, tous ces facteurs vont favoriser une régression régulière de la mortalité chez ces enfants. Le docteur Cassoute, chargé de la surveillance médicale nous livre quelques chiffres :

Années	Enfants de 0 à 1 an	Enfants de 1 à 2 ans
1920	57,32	37,35
1921	48,20	29,37
1922	48,32	23,22
1923	52,00	28,05
1924	36,40	18,57
1925	30,00	29,43
1926	22,16	22,53
1927	20,94	20,06
1928	15,79	13,23
1929	12,27	12,45
1930	5,94	7,50
1931	7,98	8,14
1932	6,50	9,70
1933	5,54	9,48
1934	2,32	5,00
1935	4,78	6,95

Tableau de mortalité des enfants de 0 à 1 an et de 1 an à 2 ans (en pourcentage)

⁷ Série 1N 268 Août 1918

⁸Le Petit Marseillais. 13 janvier 1925

Outre la meilleure organisation du service, on peut penser aussi que la loi de 1930 en créant les assurances sociales a imposé une surveillance plus rigoureuse des femmes enceintes qui pourrait expliquer la très nette baisse du taux de mortalité à partir des années 30 .

Devenir des enfants assistés.

A l'âge de 12 ans, l'enfant cesse de procurer un revenu à ses gardiens. Lorsque les gardiens qui l'on nourri et élevé depuis sa naissance peuvent continuer à lui donner des « soins maternels et conseils », l'administration n'hésite pas, même avec de faibles gages à le laisser dans la maison où il a crée des liens affectifs⁹. Le plus souvent ils deviennent domestiques, valets de ferme moyennant contrat écrit stipulant les conditions de placement. Une partie des gages est versée à la Caisse d'épargne, l'autre est laissée à l'enfant pour ses menus besoins. Parfois les garçons sont mis en apprentissage chez les artisans, les filles placées dans les usines à soie. Le pupille continue jusqu'à sa majorité à être visité par le médecin-inspecteur, les agents de surveillance et les inspecteurs dans leurs tournées. Les agents doivent tenir trois sortes de registres : un premier pour les enfants de 0 à 13 ans, un second pour ceux de 13 à 21 ans et un troisième spécialement réservé aux enfants placés à gages, indiquant les conditions de placement, la date d'échéance des salaires, en mentionnant la part versée au pupille et celle destinée à la Caisse d'épargne. Pour chaque pupille est établi un dossier renfermant tout ce qui intéresse l'enfant depuis l'arrivée dans la circonscription jusqu'au moment où il la quitte pour un motif quelconque. Nous avons retrouvé un contrat de placement datant de 1902 pour un domestique. Le salaire est de 120 francs. La somme comptée directement au pupille pour son entretien est de 90 francs, celle versée à la Caisse d'épargne est de 30 francs. Le patron s'engage vis à vis de l'enfant à le nourrir, le loger, l'habiller, le blanchir, le soigner correctement en cas de maladie, à ne le remettre à des industriels ou tout autre personne sans l'autorisation de l'administration. Dans le cas où l'enfant viendrait à s'évader, il doit faire des recherches pour le retrouver et en référer immédiatement au maire de la commune et au directeur de l'agence qui en informera l'administration¹⁰.

L'article 72 prévoit que les pupilles de l'Assistance publique ne pouvant être confiés à des familles en raison de leurs défauts de caractère ou de leur indiscipline ,sont placés par décision du Préfet, sur le rapport de l'Inspecteur départemental, dans une école professionnelle autorisée à recevoir les pupilles. L'arrêté ministériel du 20 février 1909 autorise le placement des pupilles difficiles des Bouches du Rhône à la colonie agricole de Mettray dans l'Indre et Loire.

Comme toutes les recherches réalisées à partir de documents d'archives et de textes officiels, cette courte étude ne comporte que des lois, des chiffres. A aucun moment l'aspect humain ou plutôt inhumain de cette institution n'a pu être abordé. Nous serions très heureux de recevoir des témoignages de travailleurs sociaux ayant vécu ces situations dans des temps plus proches et qui accepteraient ne nous faire partager leur expérience professionnelle.

Jacqueline FELICIAN

⁹Série 1N 222 2^{ème} session 1902

¹⁰Série X6 667 Assistance publique. Service des enfants assistés dans les Bouches du Rhône

Livres, articles, revues

PASERO Pierre 2005 « La Sorbière » Réfugiés piémontais et espagnols en Haute-Provence Forcalquier Les Alpes de lumière 90 p.

Fuyant la pauvreté et les chemises noires de Mussolini, un couple de piémontais, avec leurs enfants, arrive en 1929 à MONTFROC, un petit village de Haute Provence (dans la Drôme à la limite des Basses Alpes). Ils rejoignent des parents déjà installés dans la région et assez rapidement deviennent agriculteurs dans leur ferme « La sorbière ». Dix ans après, en 1939, vingt femmes et enfants réfugiés espagnols, fuyant Franco, arrivent dans le même village. Ces réfugiés font partie des 2149 réfugiés arrivés à Dignes qui compte à l'époque 7000 habitants. Pendant la guerre des familles juives sont cachées dans ce village et, dans le secteur, un maquis, composé essentiellement d'espagnols et d'italiens, agit les montagnes alentour. Dans un livre récemment paru, Pierre PASERO, fils de Noël PASERO et de Rosita RODRIGUEZ raconte l'histoire de ces deux familles, l'une italienne l'autre espagnole, et du petit village provençal qui a accueilli de si nombreux réfugiés. Le témoignage est accompagné d'un court chapitre de André de REPARAZ sur « Les réfugiés espagnols de la guerre civile dans les Alpes du Sud (Drôme, Basses Alpes) 1939 – 1941 »

RICHARD Eliane /Association « Les femmes et la ville » 2006 Noilly Prat à Marseille Marseille Editions La Thune

Noilly-Prat, c'est un vermouth connu internationalement, c'est une firme marseillaise bicentenaire, c'est aussi une succession de grands patrons. Parmi ces derniers il y a Anne Rosine Noilly Prat, femme d'affaire et dame d'œuvres. C'est la biographie de cette femme que présente ce livre.

Michèle BECQUEMIN 2005 Protection de l'enfance et placement familial. La Fondation Grancher. De l'hygiénisme à la suppléance parentale Paris Ed. Petra coll. Education art du possible 259 p.

L'œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose, créée à Paris en 1903 par le professeur Joseph GRANCHER, avait pour objectif de soustraire les enfants de 5 à 13 ans « encore sains aux milieux familiaux dans lesquels ils sont exposés à la contagion de la tuberculose ». Pour des durées éventuellement très longues, ces enfants étaient placés en nourrice à la campagne. Jusqu'en 1914, 821 enfants sont ainsi placés, majoritairement en Sologne. L'œuvre a créé des filiales dans plusieurs départements, filiales qui disparaîtront avec l'éradication de la maladie. L'œuvre cependant continue et dans les années 1950 elle place encore à la campagne, dans l'attente que le vaccin fasse effet, des enfants vaccinés (BCG) dont les parents sont tuberculeux. L'association se reconvertit dans les années soixante en inscrivant les placements d'enfants dans le cadre de la protection de l'enfance.

DONEAUD Thérèse GUERIN Christian 2005 Les femmes agissent le monde change. Histoire inédite de l'Union féminine civique et sociale Paris Editions du Cerf coll. Histoire 270 p.

L'histoire de l'Union Féminine Civique et Sociale vient de faire l'objet d'une publication. Le livre couvre la période de 1925 aux années 80. Mouvement féminin d'origine catholique, l'U.F.C.S. a milité pour une reconnaissance du droit des femmes avant et après le droit de vote obtenu en 1945. Par ses activités dans le champ de l'éducation populaire, cette association a croisé à de nombreuses reprises l'histoire du travail social. C'est notamment le cas à ses origines. En effet, elle a été fondée par Andrée BUTILLARD, figure du catholicisme social, qui fut également la fondatrice, avec Aimée NOVO, de l'Ecole Normale Sociale ; cette école fut de sa création en 1911 au milieu des années vingt un centre de formation et de celles qui allaient devenir des assistantes sociales et de cadres du syndicalisme féminin chrétien. Le livre comporte une biographie d'Andrée BUTILLARD.

DUMONS Bruno 2006 *Les Dames de la Ligue des Femmes Françaises (1901 – 1914)* Paris Editions du Cerf coll. Histoire 528 p.

Située dans le courant monarchiste du catholicisme français, la Ligue des Femmes Françaises fut créée à Lyon en 1901, elle exista jusqu'en 1914. Fondée, sur les conseils d'un jésuite, le père Antonin EYMIEU (que l'on retrouve parmi ceux qui influencèrent la création de l'Ecole Normale Sociale), par Jeanne LESTRA et la comtesse de SAINT LAURENT, la ligue visait à développer une stratégie de l'engagement des femmes en politique. Cet engagement est conçu comme une « expiation » des impiétés du siècle et pour « refaire la France chrétienne ». Recrutant dans la bourgeoisie et la noblesse, la ligue constituera un espace de politisation et d'apprentissage d'une prise de position publique des femmes inspirées par un catholicisme traditionnel.

VIET Vincent 2004 *Histoire des français venus d'ailleurs de 1850 à nos jours* Paris Perrin coll. Tempus 375 p.

Dressant un tableau d'ensemble sur le processus d'intégration de ces « français venus d'ailleurs », Vincent VIET apporte de nombreux éléments portant à la fois sur les processus d'immigration et sur l'évolution du regard sur les étrangers. Et l'on voit que les hommes et femmes originaires d'Italie ou de Turquie (les arméniens) présentés aujourd'hui comme un modèle d'intégration furent loin d'être acceptés quant ils débarquèrent en France. L'italien du sud, sauvage, joueur de couteau et violeur de femmes, était, avant la guerre de 1914, une figure que l'on trouvait très répandue dans les discours et les écrits. Ce livre permet une réflexion historique sur les notions de nationalité, d'intégration, d'identité et d'appartenance.

JABLONKA Ivan 2006 *Ni père, ni mère : histoire des enfants de l'Assistance publique (1874 – 1939)* Paris Le Seuil coll. XX^e siècle 367 p.

Sous la Restauration et la monarchie de juillet, le nombre d'enfants abandonnés était de 30 000. Entre le début des années 1880 et la première guerre mondiale, le nombre d'enfants de moins de 13 ans confiés à l'Assistance Publique a triplé, passant de 50 000 à 150 000. Dans les villages ruraux où ils étaient placés, les enfants de l'Assistance étaient rarement isolés. Ainsi, pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, les « assistés » représentaient 15 % de la population du village d'Onzain (Loir et Cher). Gagés à 13 ans ces enfants constituaient une main d'œuvre bon marché comme domestique ou ouvrier agricole. Les autorités chargés de leur surveillance se préoccupaient plus de questions d'hygiène que de leur éventuelle

ascension sociale. Ivan JABLONKA, auteur de cet ouvrage, a dépouillé les dossiers de plus de 400 enfants, ce qui lui permet d'apporter des données précises sur leur sort.

YAGIL Limore *Chrétiens et juifs sous Vichy (1940 – 1944) : sauvetage et désobéissance civile* Paris Editons du Cerf coll. Histoire 265 p.

Analysant la situation, département par département, de la communauté juive et des réactions des autorités étatiques et religieuses entre 1940 et 1944, l'auteur dresse un tableau de la France de ces années là. Malgré la prégnance de l'idéologie antisémite, malgré la collaboration du régime de Vichy et de sa milice à la politique d'extermination des juifs par les nazis, des juifs furent sauvés par divers réseaux religieux et non religieux refusant d'obéir aux ordres du régime.

LESAGE DE LA HAYE Jacques *La mort de l'asile. Histoire de l'antipsychiatrie* Paris Editions Libertaires 213 p.

Dans une claire perspective libertaire, un livre tente de tracer l'histoire de l'anti-psychiatrie, en contestant l'asile dans une critique plus globale : celle du système capitaliste. L'auteur, Jacques LESAGE DE LA HAYE fut, en France dans les années 60 fut un des acteurs de ce mouvement, qui a connu en son sein des orientations diverses.

PEYRE Vincent **Françoise TETARD 2006** *Des éducateurs dans la rue. Histoire de la prévention spécialisée* Paris La Découverte coll. Alternatives sociales 276 p.

Née au tournant de la seconde guerre mondiale, au moment même où l'éducation spécialisée commençait à se professionnaliser, la prévention spécialisée a été créée en réaction aux modes traditionnels d'intervention, fondés sur l'enfermement, auprès des jeunes en danger et des jeunes délinquants. Après une assez longue période de militantisme, elle a été intégrée progressivement dans les politiques de prévention des pouvoirs publics. C'est cette histoire que présente Vincent PEYRE et Françoise TETARD en un livre récent organisé en cinq parties : 1) l'invention et ses inventeurs (1943 – 1950) ; 2) l'enracinement (1950 -1957) ; 3) l'incitation ; 4) l'institutionnalisation progressive (1963 – 1982) ; 5) changement dans la fidélité (à partir de 1983). En annexe on trouve, outre une bibliographie, les textes législatifs et réglementaires ainsi que la liste des clubs et équipes de prévention en 1967.

FRIEDMANN Isabelle 2006 *Liberté, sexualité, féminisme Cinquante ans de combat du Planning pour les droits des femmes* Paris La Découverte 277 p.

Fondée en 1956 par le médecin Marie-André LAGROUA WEIL-HALLE sous le nom « La Maternité heureuse », le Planning s'oppose aux politiques natalistes qui dominent en France depuis la fin de la première guerre mondiale. Le groupe de médecins fondateurs va se mobiliser pour obtenir l'autorisation de la contraception, interdite jusqu'en 1967, et de l'avortement, interdit jusqu'en 1974. Dans les années 60, et, surtout, après 1970, apparaît une génération de femmes militantes, les conseillères, qui restent des bénévoles. Le refus de professionnaliser est la marque de ces années là. Après une forte crise en 1990, un compromis

se construit entre bénévolat et salariat. Centré sur le Planning, ce livre traite aussi les questions des luttes féminines, du rapport à la médecine et des débats sur le militantisme.

CARROY Jacqueline, OHAYON Annick et PLAS Régine 2006 *Histoire de la psychologie en France XIX^e – XX^e siècles* Paris La Découverte coll. Grands repères. Manuels 272 p.

La psychologie est une discipline qui a fortement irrigué le travail social, notamment après la deuxième guerre mondiale, avec l'influence prédominante de la psychanalyse. Un livre récent retrace l'histoire de la psychologie en France. Celle-ci a connu, en 1832, une première institutionnalisation quand elle est introduite dans le programme de philosophie. A la fin de ce siècle elle s'intéresse à la pathologie, développant une orientation plus médicale ; elle est enseignée dans le cadre de laboratoires. Avec le début du XX^e siècle elle s'approche des sciences sociales : Marcel MAUSS est nommé président de la Société Française de Psychologie en 1924. Puis l'influence de la psychanalyse devient prédominante.

FELLER Elise 2005 *Histoire de la vieillesse en France 1900 – 1960 : du vieillard à la retraite* Paris Ed. Seli Arsan 352 p.

L'histoire de la vieillesse est peu abordée pour la période du XX^e siècle. Pour combler cette lacune, Elise FELLER a entrepris d'étudier ce thème pour la période allant de 1900 à 1960. Ce livre s'organise autour de trois parties. La première traite « les chiffres et les mots » : par des données démographiques l'auteur fait le point de la situation française et éclaire ces données par les représentations de la vieillesse. La deuxième partie décrit le regard médical sur la vieillesse, ou plus exactement, l'évitement de la vieillesse par le corps médical. La troisième aborde les politiques de la vieillesse, depuis le vieillard indigent condamné à l'hospice jusqu'au statut de retraité. Passant du général au particulier l'auteur rédige une monographie d'une population particulière celle des employés des transports parisiens qui accèdent à la retraite après la première guerre mondiale.

Revue d'histoire de l'enfance irrégulière n° 7 décembre 2005

La revue « Le Temps de l'histoire », éditée par le Centre national de formation et d'études de la protection judiciaire de la jeunesse avec le concours de l'Association pour l'histoire de l'éducation surveillée et de la protection judiciaire des mineurs, devient, avec son numéro 7 « *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière* ». Ce numéro, daté de décembre 2005, traite d'un thème qui est redevenu d'une grande actualité aujourd'hui : « *Enfermements et éducations* ». Les différents articles montrent les oscillations de la prise en charge de l'enfance irrégulière entre des dispositifs d'isolement et d'enfermement et des dispositifs ouverts. Les huit articles de ce dossier se répartissent en trois ensembles :

- l'un traite de la prison et des colonies agricoles pour les mineurs sous le titre « impossible prison éducative »
- le deuxième traite de « ordre éducatif et enfermement (institutions éducatives totales) » dans lequel l'article du sociologue Laurent MUCCHIELLI pose la question de la rupture ou de la continuité des « centres éducatifs fermés » dans le traitement des mineurs délinquants

- le troisième met en lumière les « alternatives et résistances » à l'enfermement ; on peut y lire, entre autres, un article de Ivan JABLONKA sur la résistance des familles populaires à l'égard de l'Assistance Publique de la Seine (1870 – 1930)

« Plume » C.L.I.Co.S.S. 93

La revue du Comité de Coordination de la Seine Saint Denis, « *Plume* » n° 37 de janvier 2006 publie un article de Christine GARCETTE, déléguée du CLICOSS 93, co-fondatrice et animatrice du Réseau Histoire du Travail Social, sur l'histoire de la coordination en travail social, des années de l'après première guerre mondiale à aujourd'hui.

C.L.I.Co.S.S. 93 22 rue Hector Berlioz 93000 Bobigny
Tel. 01 48 32 94 98 mail : clicoss93@wanadoo.fr

Hommes et Migrations n° 1255 mai-juin 2005

Dans un dossier coordonné par Marie POINSOT, intitulé « Les chantiers de l'histoire », la revue *Hommes et Migrations* publie plusieurs articles portant sur l'immigration aux États-Unis, en France, au Royaume Uni, aux Pays Bas et en Allemagne. Deux articles traitent l'un du musée de l'Europe, à Bruxelles, face à la question des migrations et l'autre sur la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Le dossier est complété par une abondante bibliographie sur l'histoire de l'immigration en France.

Vie Sociale n° 4/2005 CEDIAS 5 rue Las Cases 75007 Paris

Sous le titre « *1975, année de l'action sociale,* » la revue Vie Sociale consacre son dernier numéro de l'année 2005 à la genèse de lois qui ont fortement marqué l'action sociale : la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées et la loi sur les institutions sociales et médico-sociales. Après une introduction de Simone VEIL, de nombreux articles présentent les divers éléments pouvant permettre de comprendre l'éclosion d'importantes lois d'action sociale dans ce moment. Les auteurs sont des chercheurs comme Michel CHAUVIERE, Geneviève DERMENJIAN et autres, mais aussi des acteurs importants de cette période dont, outre Simone VIEL, René LENOIR, Nicole QUESTIAUX.

Catherine ROLLET 2005 « Pour une histoire du carnet de santé de l'enfant : une affaire publique ou privée » *Revue Française des Affaires Sociales* n° 3 juillet septembre 2005 pp. 131 – 156

L'histoire du carnet de santé pour l'enfant nouveau né commence au XIXe siècle. Le médecin montpelliérain Jean Baptiste FONSSAGRIVES publie, en 1868, un ouvrage intitulé « *Le rôle des mères dans les maladies des enfants ou ce qu'elles doivent savoir pour seconder le médecin* » dans lequel il établit une grille d'observation de l'enfant. Son livre de l'année suivante, 1869, est encore plus explicite « *Livret maternel pour prendre des notes sur la santé des enfants* ». Cette initiative de création d'un carnet de santé est suivie par plusieurs autres aux débuts de la Troisième République qui deviennent très nombreuses au tournant du XXe siècle. Les carnets sont remplis par les mères, qui n'ont aucune obligation. L'obligation

commence avec la loi du 16 décembre 1942 qui impose la distribution gratuite du carnet de santé. D'autres textes suivront à partir de l'ordonnance sur la P.M.I. du 2 novembre 1945.

**LEPLAY Eliane « Edith CERZUELLE assistante sociale « Juste parmi les Nations » »
La Revue Française de Service Social n° 219 décembre 2003**

Dans son dernier numéro, *La Revue Française de Service Social* publie un hommage à Edith CERZUELLE, assistante sociale, qui a reçu, à titre posthume, le 16 décembre 2004, le titre de « Juste parmi les Nations ». Sous l'occupation, elle travaillait au service social de la Préfecture de Bordeaux. Se procurant les listes des juifs qui devaient être arrêtés, elle les faisait avertir grâce à un réseau de sauvetage protestant. Ce dernier dotait les personnes menacées de faux papiers et organisait leur hébergement. A son action était associée une secrétaire de la Préfecture qu'elle avait recruté : Germaine COURTIAU-LAVIER. Edith CERZUELLE portait de la nourriture au camp d'internement de ceux qui avaient été arrêtés et en sortait des courriers clandestins. Après la guerre elle devint responsable du SSAE à Bordeaux.

Pierre ROMIEN 2005 « A l'origine de la réinsertion professionnelle des personnes handicapées : la prise en charge des invalides de guerre » *Revue Française des Affaires Sociales* n° 2 avril juin 2005 pp.229 – 247

En écho aux débats actuels sur l'insertion des personnes handicapées, Pierre ROMIEN montre, à travers la genèse de la loi du 26 avril 1924 (sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre), l'émergence d'un regard nouveau sur le handicap et d'un processus d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. L'auteur analyse les débats autour de la loi de 1924 et les dispositions qu'elle met en place.

Du côté des associations histoire

APREHTS

Depuis janvier de cette année, l'activité de notre association s'est poursuivie. Une des premières tâches a été de rassembler les textes des communications au colloque de décembre 2005, ce qui est presque totalement terminé à ce jour. En février, Claude HERRERA, responsable du secteur archives orales et archives associative aux Archives Départementales des Bouches du Rhône, a participé à notre réunion mensuelle et des perspectives de collaboration entre les Archives Départementales et l'association ont été évoquées. Le 20 mai, Paul ALLARD et Annie DEPARDON ont présenté une communication aux journées d'étude de « Femmes Méditerranée », communication centrés autour d'ARTS et CHARITE et de la figure de sa fondatrice Mme GAUTIER GONDRAN ; le thème de la communication était : « L'art au service de la charité : une action sociale originale des femmes marseillaises entre les deux guerres mondiales ». Par ailleurs la participation de Henri PASCAL à l'écriture d'un livre sur l'histoire du centre social de La Gavotte se poursuit. Le semestre s'est terminé par l'assemblée générale de l'association le 30 juin. A l'issue de l'assemblée, le bureau a été élu ; comme le précédent ses membres sont :

- Président : Paul ALLARD, professeur d'histoire, Université de la Méditerranée
- Vice présidente : Jacqueline FELICIAN, assistante sociale retraitée, docteur en histoire
- Secrétaire : Henri PASCAL, sociologue
- Trésorière : Danièle BROCVIELLE, ancienne directrice d'un centre de formation, ancienne Conseillère Technique Régionale

Réseau Histoire du Travail Social

Au cours de ces six premiers mois de l'année 2006, le Réseau Histoire du Travail Social a organisé deux journées d'étude. La première a eu pour thème « *L'histoire de l'enfant en justice* » ; elle s'est déroulée le lundi 13 mars 2006, au Centre d'Exposition « Enfants en Justice (XIX^e – XX^e siècles) à Savigny sur Orge. La deuxième s'est tenue le lundi 29 mai 2006 au CEDIAS, Francis LEBON y a présenté une communication sur « *Une politique de l'enfance, du patronage au centre de loisirs* ». Pendant cette même période, trois bulletins « *Contact* » ont été publiés ; le premier rend compte de la communication présentée par Christine MOISSINAC, le 24 octobre dernier, sur « *Henri SELLIER, urbaniste et réformateur social* ». Les deux autres rendent compte des journées d'études des 13 mars et 29 mai.

Réseau Histoire du Travail Social CEDIAS 5 rue Las Cases 75007 Paris

AHES-PJM

Dans ce premier semestre 2006, L'Association pour l'Histoire de l'Education Surveillée et de la Protection Judiciaire des Mineurs (AHES-PJM) a publié le numéro 41 daté d'avril 2006 de « Pour l'histoire... AHES-PJM ». L'association a co-organisé un colloque, les 8 9 et 10 juin 2006, sur le thème « Bandes de jeunes : des blousons noirs à nos jours ». Une exposition s'est tenue en complément à ce colloque sur « Blousons noirs, mythes et réalités 1959 – 1962 ». Son assemblée générale a eu lieu le 16 juin à Vaucresson. Au cours de cette

assemblée, l'historien Sébastien LE PAJOLEC a donné une conférence sur « la jeunesse et le cinéma français dans les années 1950-1970 ».

AHES-PJM 54 rue de Garches 92240 VAUCRESSON

CNAHES

Le Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée (CNAHES) a publié deux numéros de « *La lettre* » les numéros 22 de janvier 2006 et 23 d'avril 2006. Son assemblée générale a été organisée le 29 juin 2006 à l'IRTESS de Dijon ; elle a été précédée, le 28 juin, d'une journée d'étude sur le thème « l'évolution du rapport formation-qualification dans l'histoire de l'éducation spécialisée ».

CNAHES 63 rue Croulebarbe 75013 Paris

Mémoires vives Centres sociaux

L'assemblée générale de l'association « Mémoires vives Centres sociaux » a eu lieu le 20 mai dernier. Elle a lancé un appel pour la conservation des archives.

Mémoires vives centres sociaux 10 rue Montcalm 75869 Paris cedex 18

Association Provençale pour la Recherche en Histoire du Travail Social

Notre adresse : La Cité des Associations
Boîte aux lettres 192
93 La Canebière
13233 Marseille cedex 20

Notre courriel : aprehts@wanadoo.fr